

**Comité des droits de la personne du
Syndicat de l'Agriculture
Les 9 et 10 janvier 2010
Hôtel Minto – Ottawa**

Mot de bienvenue

- Présentation de toutes les représentantes régionales et de Nancy Milosevic, agente syndicale nouvellement nommée.

SUIVI : Marianne enverra un formulaire de demande de remboursement de frais par les voies électroniques, qui servira pour cette réunion et par la suite.

Points ajoutés à l'ordre du jour

- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente
- Le point sur le site Web
- Concours sur le logo

Sélection des coordinatrices pour consigner le procès-verbal

SUIVI : Dianne H. et Lorna se portent volontaires pour consigner le procès-verbal de la réunion.

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion de 2008

- Le bureau national devait nous envoyer la liste de toutes les sections locales et une copie des Statuts et Règlements.

SUIVI : Marianne demandera une liste à jour des sections locales qu'elle distribuera aux membres du Comité.

- La formation constitue un problème. Le budget régional de la PÉ ne prévoit pas la formation des membres du Comité. Ces dernières peuvent demander de l'aide à leurs sections locales et aussi des subventions auprès du bureau national du Syndicat de l'Agriculture par le biais du Fonds d'éducation. La question de l'éducation dans son sens le plus large pour les membres du Comité fera l'objet de discussions de la part du Comité d'examen de la structure.
 - Discussion sur la structure : Dianne H. présente le graphique qu'elle a préparé pour son cours du Programme de mise en valeur du syndicat.
- SUIVI : Dianne enverra le graphique à Marianne à des fins de distribution.

Rapports régionaux

- Voir ci-joint les rapports régionaux.
- SUIVI : Toutes les représentantes régionales doivent envoyer un rapport par écrit à Marianne, lequel sera inclus au procès-verbal.

Rapport du Conseil national

- Howard donne un aperçu de la structure du Conseil et de ses rôles et responsabilités.

Rapport du Comité de la promotion de l'égalité de l'AFPC

- Marianne présente un rapport du CPÉ de l'Alliance, dont la dernière réunion a comporté une discussion sur plusieurs questions, notamment les suivantes :
 - La Commission de la fonction publique demande dorénavant aux candidat(e)s à des emplois de signer une déclaration s'ils sont auto-identifié(e)s comme Autochtones. Ce formulaire est extrêmement long et inquiétant, aussi l'Alliance s'y oppose ardemment.
 - On a signalé plusieurs cas d'homophobie. Le gouvernement de la Saskatchewan cherche à permettre aux commissaires de mariage de refuser de marier des couples du même sexe.
 - Le CTC a publié un nouveau livret intitulé « Les travailleurs et travailleuses en transition » qui a pour but d'aider les membres syndiqués sur les lieux de travail en cas de réaffectation basée sur le sexe.
SUIVI : Marianne en enverra des copies électroniques à tous les membres du Comité.
- Plusieurs dates ont été arrêtées pour la prochaine ronde de conférences sur l'équité de l'Alliance :
 - Conférence Fierté, 26-28 mars 2010 à Toronto
 - Conférence Accès, 4-6 juin 2010 à Ottawa
 - Conférence sur les femmes, 22-24 octobre 2010 à Ottawa
 - Conférence sur les Autochtones – pas de détail pour le moment
 - Conférence sur les minorités raciales visibles – pas de détail pour le moment

Examen du processus de sélection pour les conférences sur l'équité de l'Alliance

- Marianne présente un graphique et explique de quelle manière les délégué(e)s qui sont choisi(e)s pour les conférences nationales sur l'équité de l'Alliance, sont financé(e)s.
SUIVI : Les membres du Comité examineront et soumettront des modifications ou bien des précisions à Marianne d'ici à la fin du mois de janvier.
SUIVI : Une fois les commentaires reçus, Marianne enverra le document aux membres du Comité et au bureau national, à des fins d'affichage sur le site Web.

Examen et mise à jour du mandat

- Discussion du Comité : Le poste de coordonnateur ou coordonnatrice a été supprimé et quelques modifications de style ont été apportées.
SUIVI : Lorna rédigera les révisions et les enverra à Marianne
SUIVI : Marianne fera traduire les documents puis enverra le tout au Comité, et le fera afficher sur notre site.

Examen du Plan de travail national 2009-2011

- Marianne présente une ébauche à des fins de discussion, à laquelle des modifications mineures sont apportées.
SUIVI : Marianne apportera les changements nécessaires, fera traduire le document et l'enverra aux membres du Comité puis au bureau national pour qu'il soit affiché sur le site Web.
- Les suivis concernant le Plan de travail sont divisés et affectés comme suit aux membres du Comité :

Comité de sélection du logo – Diane B, Lorna, Maria Luiza

Délai : D'ici à la fin février 2010

- Déterminer les critères
- Afficher sur le site Web

- Sélectionner
- Envoyer les soumissions au bureau
- Remettre un blouson au vainqueur

Mise à jour du livret – Charlene, Maria Luiza, Diane H.

Délai : D'ici à la fin mars 2010

- Examiner le livret actuel
- Réviser le texte
- Mettre en page
- Préparer une ébauche pour le Comité

Site Web – Terri, Lorna

Délai : Première révision d'ici à la fin mars 2010 puis révisions périodiques

- Vérifier ce que nous avons sur notre site
- Voir ce qu'il y manque
- Regarder ce qui n'est plus pertinent

Mise à jour de la présentation PowerPoint – Maria Luiza, Diane H, Meconnen

Délai : D'ici à la fin janvier 2010

- Très court délai
- Pour les colloques régionaux ou les AGA des sections locales
- Regarder ce que nous avons
- S'assurer que le message est cohérent
- Portée nationale

Bulletin – Charlene, Diane H

Délai : Première ébauche disponible d'ici à la fin mars 2010

- Soumettre l'ébauche du format à l'approbation du Comité
- Envoyer le premier bulletin pour faire connaître la conférence une fois tous les détails arrêtés
- Articles venant de tous les membres du Comité
- Approbation du contenu par Marianne

Réseaux – toutes les représentantes régionales

Délai : Divers et en cours

- D'ici à la fin février, créer une liste des représentantes des droits de la personne pour les sections de votre région : adresse postale, numéro de téléphone et courriel
- Indiquer les sections pour lesquelles nous n'avons pas de contacts
- Préparer une liste des représentantes des droits de la personne pour toutes les sections afin de l'afficher sur le site
- Vérifier les sections locales pour la CFP et la Défense nationale
- Maintenir le contact avec les VPR
- Adresser à Marianne ou Howard les préoccupations en matière de communication avec les VPR
- Nous avons un accès total avec les sections locales
- Ressource idéale pour travailler avec les VPR
- Nancy enverra la liste des coordonnées des exécutifs des sections locales
- Avec le nouveau logiciel, une fois la liste à jour il sera plus facile d'y apporter des modifications

Fédération du travail (FdT) – toutes les représentantes régionales

Délai : Premier contact d'ici à la fin mars 2010, puis en cours

- Prendre contact et demander à être sur la liste
- Subventions régionales à la FdT : 500 \$ aux sections locales pour envoyer des délégués à la FdT
- Chercher à savoir ce qu'il y a dans votre région/utiliser les contacts locaux/suppléant(e)s : préparer des listes
- \$ pour subventionner des activités disponibles, mais minimes

Dates spéciales – toutes les représentantes régionales

Délai : En cours

- 100^e anniversaire de la Journée internationale de la femme : beaucoup d'activités seront prévues par plusieurs
- Nous n'avons pas beaucoup d'argent : si les frais d'inscription sont inférieurs à 100 \$, parfait
- Chercher à savoir ce qui se fait au niveau local : beaucoup d'activités sont gratuites

Questionnaire d'évaluation pour les conférences – toutes les représentantes régionales

Délai : Disponible fin février 2010

- À utiliser aux conférences nationales sur l'équité
- Faire en sorte qu'il soit générique/s'en servir au niveau régional
- Devrait inclure : Au nom de qui sont-ils(elles) présent(e)s?
- Rédiger de nouveau : faire distribuer le questionnaire par la personne qui dirige le caucus
- Charger la personne qui dirige le caucus de distribuer le questionnaire
- Englober le sentiment général du groupe
- On s'attend à un rapport de l'Élément
- Il incombe à l'Élément de faire rapport aux sections locales
- À remettre à la première conférence en mars
- Utiliser le format au niveau local
- Marianne l'enverra à la fin du mois

Invitée spéciale : Deborah Forsythe, première vice-présidente exécutive nationale

- Le confrère Bob Kingston, président national, s'est excusé de son absence du fait qu'il est actuellement en Colombie-Britannique. Debbie a facilité la création du Comité des droits des personnes en 1987, aussi ce Comité lui est très cher. Pour ce qui est de l'**examen de la structure**, elle indique que c'est la première fois depuis que le Comité existe que nous procédons à cette tâche. Il va falloir le faire très sérieusement. Elle propose que nous y participions en tant que membres du Comité plus tôt et non plus tard. Il faut parler aux membres, connaître leur perspective : Quel rôle notre Comité devrait ou pourrait jouer? Cela ne se fera pas du jour au lendemain : Nous avons toute une année pour décider d'apporter ou non des modifications aux Statuts lors du prochain Congrès.

Examen de la structure

- Debbie, Marianne et Howard précisent les raisons et le processus d'examen de la structure du Syndicat de l'Agriculture. Une discussion a ensuite lieu sur les points suivants :
- Il faut examiner le mandat : Sommes-nous bien précis?
- Comment pouvons-nous respecter nos obligations en vertu des questions ÉE, lesquelles ne sont pas présentées à cette table. Devraient-elles l'être?

- Nous sommes élues au niveau régional : nous n'avons pas de représentation pour les cinq groupes ÉE.
- Voulons-nous être des spécialistes dans divers domaines : obligations d'accommodement, droits des Autochtones, etc. Il n'y a pas de structure officielle à cet effet.
- Les individus ont des perspectives différentes sur ce que notre Comité devrait faire.
- Nous allons dans différentes directions et il nous faut préciser notre rôle.
- Il faut identifier où nous devons être certaines d'avoir une participation.
- Les personnes-ressources le font : FORMATION.
- Y a-t-il des choses que nous devrions faire?
- La participation de ce Comité n'est pas seulement utile, mais elle est essentielle.
- Que veulent les VPR ou de quoi ont-ils ou elles besoin?
- Parfois, nous en faisons de trop.
- Il faut définir très précisément notre rôle.
- Sommes-nous capables d'aider des personnes confrontées à des mesures de harcèlement.
- Consultation avec le Conseil national et l'Exécutif national.
- Sondage auprès des sections locales : sélection d'une section au hasard.

Planification de la Conférence des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture en 2010

L

- La conférence devrait aborder les 11 points de la *Loi sur les droits de la personne* (race, femmes, Autochtones, personnes handicapées...).
- N'oubliez pas que nous englobons les droits de la personne et non pas seulement l'ÉE.

Conférence ouverte avec atelier sur les droits de la personne :- portes ouvertes pour dire aux individus que nous apprenons d'eux, que nous ne perdons pas de vue la question des droits de la personne, qu'il n'y a pas d'obstacle ni de limite, que nous sommes ouvert(e)s à tout sans préjugé.

Être interactives

- Offrir deux voies : expérience et peu ou pas d'expérience.
- Nous espérons que de nouvelles personnes s'impliqueront.
- Il faut donner quelque chose aux membres qu'ils ou elles puissent rapporter à leurs sections locales.

Planification stratégique - SUIVI

- 35 personnes que nous avons financées : elles ont besoin de savoir comment s'impliquer.
- Contact, réseautage.
- En acceptant de venir ici, les membres s'attendent à faire quelque chose.
- Il faut être en mesure de vérifier les suivis qui découlent de notre conférence.
- En tant que représentantes régionales, nous sommes les « leaders » et nous pouvons élaborer un plan avec les personnes sur place.

Divers

- Banquet ou séance d'accueil.
- 10 000 villages/vente de divers articles.
- Comité d'accueil : lien avec les sections locales et d'autres groupes ici.

- Faire en sorte que les choses soient agréables.
- Ateliers : pas de problème pour trouver des facilitateurs ou facilitatrices.
- Ateliers : mieux avoir 10 facilitateurs ou facilitatrices plutôt qu'un ou une.
- Conférenciers(ères) et ateliers : utiliser tout ce que nous avons, faire appel aux compétences et aux personnes autour de la table.
- Si des sections veulent envoyer des personnes, pas de problème : frais d'inscription? À déterminer – certaines sections ont des ressources. Nous pourrions accepter de 50 à 60 personnes.

Lieu – Pourquoi Ottawa?

- Il faut assurer des services d'interprétation simultanée : coûts supplémentaires si la conférence a lieu à l'extérieur d'Ottawa.
- Appui du personnel du bureau du Syndicat de l'Agriculture pour la préparation de la conférence : il sera là pour nous aider. Nous devons prévoir un délai d'exécution.
- Traduction et envoi.

La prochaine conférence aura lieu le 24 février 2010

Rapport sur le Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture – Alberta

1. Journée internationale de la femme
8 mars 2009
Thème : Célébrer notre voix – Histoires de femmes
Un don de 250 \$ a été fait pour appuyer les deux pauses-café.
Le logo du Syndicat de l'Agriculture était sur les affiches et le syndicat était mentionné comme commanditaire de la journée. Il y avait environ 100 personnes.
2. J'ai assisté au Colloque régional du Syndicat de l'Agriculture en Alberta
15-17 mars 2009
J'ai participé à une réunion pour trouver une conférencière.
Elisabeth Ballermann, présidente de la Health Sciences Association of Alberta, a parlé des répercussions de la violence domestique sur les lieux de travail. Cette présentation a été très bien accueillie par les membres. À la place des dépenses, un don de 200 \$ a été fait au Refuge pour femmes de l'Alberta.
3. J'ai participé avec Shannan Little, représentante des droits de la personne de la Section 30048, à la négociation avec AAC pour un lopin de terre pour y faire pousser des légumes pour la banque d'alimentation. Les semences commenceront au printemps 2010. Je ferais une demande auprès du Fonds de justice sociale pour compenser une partie des dépenses en la matière. Il s'agit d'un projet mixte avec les membres du Syndicat de l'Agriculture et la communauté.
4. J'ai pris part aux célébrations de la Journée nationale des Autochtones (le 19 juin 2009) au Centre de recherche de Lethbridge. Pour commencer la journée, nous avons mis les affichettes de l'AFPC (Ici, les droits des Autochtones sont respectés), puis pris des dispositions pour que le personnel de la cafétéria planifie un repas autochtone de Blackfoot Tacos et dessert de baies. Après le déjeuner, nous avons entendu Leroy LittleBear, professeur de l'Université de Lethbridge, faire une présentation sur la « Science autochtone ». Environ 40 à 50 personnes ont assisté au colloque, et une centaine a apprécié le dessert prévu par le Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture. En tout, nous avons dépensé 257 \$, ce qui inclut le dessert, les honoraires du conférencier et le tabac.
5. En novembre 2009, j'ai activement participé à la campagne du CTC pour mettre fin à la violence contre les femmes « 20 jours 20 façons de mettre fin à la violence faite aux femmes ». Pour lancer la campagne, nous avons organisé un déjeuner-causerie au Centre de recherche de Lethbridge, où la conférencière était la PDG du Lethbridge YWCA, Kristine Cassie, laquelle a fait une présentation très intéressante sur la violence domestique au niveau local. Dix-neuf membres s'étaient déplacées pour assister à cette présentation. J'ai pu encourager 62 membres à prendre part à la campagne de cartes postales. J'avais pris l'engagement que si les membres signaient les 20 cartes, j'assumerais leur envoi chaque jour pendant les 20 jours. Ma plus grosse difficulté a été de trouver les 62 paquets de cartes postales, aussi la distribution des cartes en Alberta a été très limitée. Mais, grâce aux contacts en Saskatchewan, au Manitoba et par mon bureau régional, j'ai pu trouver les cartes.
6. Un des objectifs du Comité était que chaque région appuie la Journée internationale des droits de la personne le 10 décembre 2009. Je sais que ma Section 30048 avait un déjeuner-causerie avec un conférencier d'Amnistie internationale. Par ailleurs, tous les membres sont invités à prendre part à l'envoi de lettres -- cette campagne était commanditée par Amnistie internationale. Je n'ai pu y prendre part du fait que j'assistais à une réunion sur le leadership à Calgary cette même journée.

Rapport sur les activités de PÉ – Région de l'Atlantique

Du fait que je n'occupe ce poste que depuis quelques mois seulement et que je ne connaissais pas exactement en quoi consistait mon rôle, je n'ai pas de rapport à présenter à ce moment-ci.

J'ai pris contact avec tous (toutes) les président(e)s des sections de l'Atlantique pour connaître les coordonnées de leurs représentant(e)s des droits de la personne, et leur ai indiqué que si elles n'en avaient pas qu'elles me laissent savoir à qui je devrais envoyer mon courrier.

J'ai assisté à quatre (4) assemblées générales annuelles, soit celles des sections 2, 3, 10 et 58 en décembre, auxquelles j'ai parlé de mes antécédents et du rôle qui est le mien. J'ai invité les membres présent(e)s à s'impliquer davantage et à communiquer avec moi pour obtenir des renseignements divers, poser des questions, organiser un événement, etc.

J'ai en outre envoyé de l'information à toutes les sections sur la Conférence 2010 sur la Fierté et leur ai demandé de la distribuer au plus grand nombre possible.

Présenté respectueusement par Charlene Vidito-Milne